



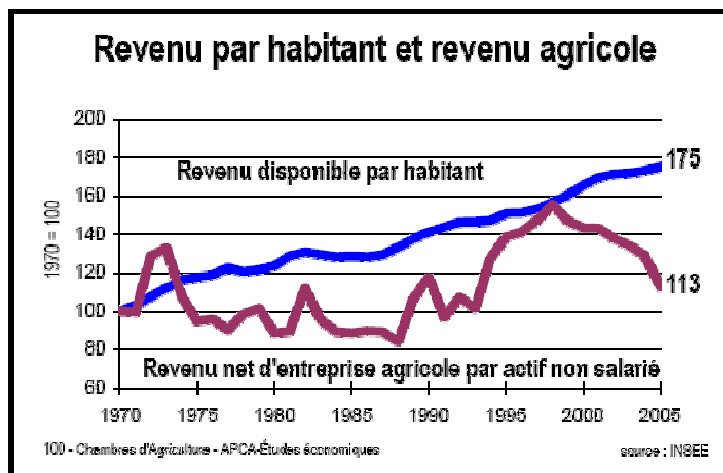
Le revenu, un droit pour les paysans !

L'action syndicale, un devoir pour défendre ce droit !

Confédération Paysanne

Le 27 octobre dès 8h30, à Vienne (Isère), Jean-Emile Sanchez sera jugé, pour avoir mené une action de défense du droit au revenu des paysans. Le 18 octobre 2004 dans le cadre d'une campagne d'actions nationales, pour réagir à l'application de la réforme de la PAC de 2003, il avait avec 150 autres militants prélevé symboliquement des yaourts à l'usine Danone de Saint-Just-Chaleyssin. Tous entendaient dénoncer le choix politique de baisse du prix du lait à la production, en récupérant le fruit de leur travail qui ne leur avait pas été payé. Ces produits laitiers avaient ensuite été redistribués dans des quartiers défavorisés de la banlieue de Lyon.

Pourquoi les paysans ne se laissent pas traire en silence...



Depuis 1998, le revenu des paysans a chuté de 28 %.

Il a complètement décroché de l'évolution du reste de l'économie.



Pour la Confédération paysanne, une autre politique agricole garante de la souveraineté alimentaire est possible !

- des prix rémunérateurs correspondant au prix de revient des exploitations feront vivre des paysans nombreux ;
- seule la maîtrise des volumes produits, par un alignement de l'offre sur la demande solvable au niveau européen pourra garantir des prix rémunérateurs ;
- une réelle politique de répartition de la production fera vivre des paysans nombreux dans des campagnes vivantes !

UNE JUSTE REMUNERATION, UN DROIT POUR TOUS

Les paysans sont jugés pour avoir défendu leur droit au revenu !

A l'annonce de la 9^{ème} baisse trimestrielle du prix en septembre 2004, les producteurs de lait de la Confédération paysanne ont décidé d'aller récupérer leur production non rémunérée, directement dans les usines. Parce qu'ils ont refusé que le lait qui ne leur a pas été payé soit vendu, ils sont allés reprendre leur bien pour le donner gratuitement à ceux qui en ont le plus besoin.

Prix à la production de lait

(moyenne annuelle France)

2001 : 0,310 €/L

2002 : 0,300 €/L

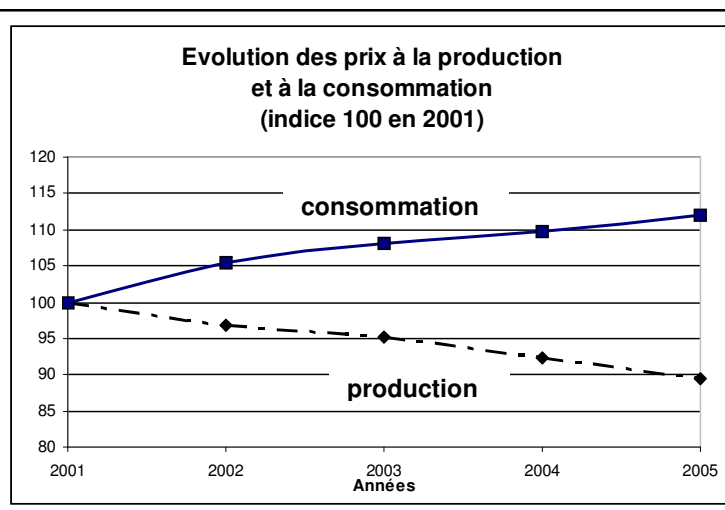
2003 : 0,295 €/L

2004 : 0,286 €/L

2005 : 0,277 €/L

2006 : 0,260 €/L

Soit une baisse de 0,05 €/L en 5 ans non compensée par l'aide laitière de 0,036€/L



Source : ONILAIT 2005, CNIEL 2005

Pour l'indice consommation, il est tenu compte de l'évolution du prix des laits et crèmes

Exemple de la baisse de revenu des producteurs de lait :

En 2006 pour un producteur de lait dont la référence est de 230 000 litres (moyenne nationale), la perte du produit « lait » par rapport à 2001 s'élève à 11 500 euros. Cette perte n'est que partiellement compensée par une aide directe laitière de 8280 euros (0,036 euros/litre en 2006). La perte nette de revenu est donc de 3220 euros pour l'année !

Suite à une action chez Lactalis, des militants de l'Aveyron, dont Jean-Emile Sanchez, porte-parole au moment des faits, ont été jugés pour « vol en réunion » en première instance en septembre 2005 à Rodez, puis condamnés à des peines d'amende en appel à Montpellier le 18 juillet.

Le parquet persiste : Jean-Emile SANCHEZ sera jugé de nouveau le 27 octobre 2006 à Vienne pour avoir mené chez Danone, une action syndicale de défense du droit au revenu !



Pour le droit au revenu, pour l'action et l'expression syndicales exigeons la relaxe pour Jean-Emile SANCHEZ le 27 octobre 2006 à Vienne !